

Définition¹ de cas pour la surveillance des pneumopathies sévères associées à associées au vapotage

Classification	Critères
Confirmé	Utilisation d'e-cigarette ("vaping/vapotage" ²) ou pratique du « dabbing ³ » au cours des 90 jours précédant l'apparition des symptômes
	ET
	Images d'infiltrats pulmonaires, tels que des opacités à la radiographie pulmonaire ou des opacités en verre dépoli au scanner thoracique
	ET
	Absence d'infection pulmonaire au bilan initial, avec, comme critère minimal, un panel viral respiratoire (multiplex) négatif, ou une PCR ou un test rapide influenza négatif si l'épidémiologie locale le justifie. Toutes les autres recherches d'agents infectieux effectuées en fonction de la clinique doivent être négatives (antigènes solubles urinaires <i>Streptococcus pneumoniae</i> et <i>Legionella</i> , culture d'expectoration si toux productive, culture de lavage bronchoalvéolaire si effectué, hémoculture, recherche d'infections respiratoires opportunistes liées à l'infection VIH si justifié).
	ET
	Pas de notion, dans le dossier médical, de diagnostics alternatifs plausibles (cardiaques, rhumatologiques, ou néoplasiques)
Probable	Utilisation d'e-cigarette ("vaping/vapotage") ou pratique du « dabbing » au cours des 90 jours précédant l'apparition des symptômes
	ET
	Images d'infiltrats pulmonaires, tels que des opacités à la radiographie pulmonaire ou des opacités en verre dépoli au scanner thoracique
	ET
	Infection respiratoire identifiée par culture ou PCR, mais l'équipe médicale ³ pense que cette infection n'est pas la seule cause de la pneumopathie OU Les critères minimaux pour éliminer une infection respiratoire ne sont pas réunis (recherche d'agents infectieux non effectuée) et l'équipe médicale ³ pense que cette infection n'est pas la seule cause de la pneumopathie
	ET
	Pas de notion, dans le dossier médical, de diagnostics plausibles alternatifs (cardiaques, rhumatologiques, ou néoplasiques)
Suspect	Utilisation d'e-cigarette ("vaping/vapotage") ou pratique du dabbing ² au cours des 90 jours précédant l'apparition des symptômes
	ET
	Images d'infiltrats pulmonaires, tels que des opacités à la radiographie pulmonaire ou des opacités en verre dépoli au scanner thoracique
	ET
	Résultats de la recherche d'agents infectieux respiratoires en attente
	ET
	Pas de notion, dans le dossier médical, de diagnostics plausibles alternatifs (cardiaques, rhumatologiques, ou néoplasiques)

¹ Il s'agit d'une définition de cas pour la surveillance épidémiologique, et non pour le diagnostic clinique. Elle est susceptible d'évoluer et sera, si besoin, mise à jour en fonction des nouvelles connaissances.

² Utilisation d'un dispositif électronique (inhalateur électronique de nicotine, cigarette électronique, e-cigarette, vaporisateur, vape, ou autre dispositif) ou pratique du « dabbing », pour inhaler des substances : nicotine, marijuana, tétrahydrocannabinol (THC), concentrés de tétrahydrocannabinol, cannabidiol (CBD), cannabinoïdes de synthèse, agents de saveur, et autres substances.

³ Le « dabbing » est un procédé d'inhalation d'une petite quantité de concentrés (de cannabis ou d'autres substances), en utilisant un bang (pipe à eau). Le bang dispose d'un réceptacle qui, chauffé à plus de 300 °C, vaporise le concentré.

³ Équipe médicale prenant en charge le patient.